





APRES LA SORTIE DE DECEMBRE

"L'AMOUR DES VIEILLES PIERRES"

Pourquoi faire tant d'histoires pour des murs croulants envahis par la végétation ? Ce sont les propos que vous tiennent la majorité de ceux qui vivent notre époque.

Que n'ont ils ressenti cette émotion du chercheur amoureux du passé, qui au détour d'un chemin, alors que l'automne a dépouillé de leurs feuilles les hautes futaies ou les épineux qui le cachait à la vue, les tours d'un vieux castel que le soleil couchant incendie de ses derniers rayons.

Cette émotion là est d'une qualité rare, je l'ai ressentie en découvrant le château du CROZET perché sur son piton rocheux alors que l'astre du jour disparaissait derrière la montagne voisine.

Le jour de la sortie de décembre, beaucoup d'autres membres du groupe ont éprouvé le même sentiment. Tout d'abord devant les ruines de BEAURETOUR qui évoquaient selon les paroles de l'un de nos fidèles Sociétaires, l'aspect d'un burg Hugolien. Puis devant ce même château du CROZET, qu'ils découvraient admiratifs alors que la nuit tombait.

Ce château que l'on croirait surgi d'une légende moyennageuse, où l'on s'attend à voir le guetteur au sommet de la tour, et le troubadour aux pieds de la Dame en hennin, attendant assise à la fenêtre du Donjon, le retour de son Seigneur et Maître.

Nous devons être reconnaissant à Monsieur CHEYLAN, guide parfait et commentateur éclairé, qui nous a fait découvrir les magnifiques images d'un BUGEY que bien peu d'entre nous connaissaient.

SORTIE DU 6 DECEMBRE

UNE CROIX DE 1504

Nous venons de dépasser le village de Saint Germain les Paroisses. Nous faisons halte devant les ruines du château de BEAURETOUR, près d'un hameau nommé ESSIEU.

Avant de partir à l'assaut pacifique de l'édifice, nous nous rassemblons autour d'une croix, située à proximité de la forteresse.

Cette croix a un intérêt archéologique et historique certain. Elle provient de bâtiments achetés vers 1895 par Anthelme CUCUMEL à la famille FAVRE.

Le socle et le fût servaient de soutien à un escalier extérieur en bois. Renversé par un camion avant 1939, le fût est resté sur place jusqu'en 1952 à côté du socle.

C'est de cette même année que date la nouvelle érection de la croix, les différentes parties la composant ayant été rassemblées ou reconstituées par l'abbé TOURNIER Curé de SAINT GERMAIN

Etude Archéologique

Les éléments de la croix :

Le soubassement n'a pas été retrouvé, il était certainement composé de plusieurs blocs triangulaires qui s'emboîtaient les uns aux autres. Le socle est formé d'un bloc de pierre de 73 centimètres de hauteur.

Le fut actuel d'un seul bloc cylindrique, d'une hauteur de 1m 20 . Le bloc des croisillons formant la croix était composé d'une seule pièce, ne sont restés intacts que le croisillon supérieur et le croisillon de gauche, l'autre croisillon étant brisé a été remplacé en 1952.

L'intérêt présenté par ce monument est bien sur son ancienneté, mais aussi et surtout son inscription. Celle-ci gravée sur le fut en lettres gothiques se compose de sept lignes.

Voici cette inscription :

X C'este X Croix X
X Afait X Fere X
X Johan X
X Vincent X L'an X
X I X 5 X 0 X 4 X et X le
X 6 X jour X de
X Mars XXXX

Quel était ce Johan Vincent ? Peut être un Curé de Saint-Germain ou originaire de la paroisse ? mais alors pourquoi l'inscription n'est elle pas en latin ? N'ayant pas retrouvé le noms des pretres qui se sont succedes, entre 1422 et 1590, comme desservants de la paroisse de SAINT GERMAIN, il est bien difficile de retrouver celui ou ceux qui furent à l'origine de cette érection et inscription. Le mystère demeure.

Ajoutons que des descendants de la famille Vincent, présents à la visite n'ont pu apporter d'éléments nouveau.

Ceci est un résumé de l'histoire du Calvaire, Monsieur CHEYLAN qui a commenté cette histoire le jour de la visite, possède une très importante documentation sur ce monument qui est sans doute unique dans la region.

LE CHATEAU DE BEAURETOUR

Situé à 1500 metres du village de SAINT GERMAIN LES PAROISSES en face du hameau d'ESSIEU, au pied de la chaine du Molard de DON qui surplombe INNIMONT à 1219 metres d'altitude. Au pied du chateau le vieux puits.

Ses origines sont brumeuses, voir mêmes incertaines. La premiere mention de l'existence du chateau date de 1149. Lors de son retour de la 2eme croisade, un chevalier du nom de BOUVARD fit construire le 1er édifice et lui donna le nom de Bon Retour. A cette époque lointaine la forteresse n'était occupée par ses maitres qu'a la belle saison. Le reste de l'année les BOUVARD résidaient à BELLEY.

Au debut du 14 e siècle, la fameuse bataille de VAREY fut désastreuse pour le BUGEY, et certaines de ses places-fortes devinrent propriété du Dauphin. En 1366 le Comte Vert, AMEDEV VI de SAVOIE, veut aussi sa croisade. Au retour de cette heureuse expédition, vers 1369 -1370, le seigneur de BON RETOUR fit démolir son chateau décidant de le remplacer par un édifice plus confortable sans toutefois abandonner les fortifications. Le nom de BEAURETOUR donné a la construction date de cette époque.

Les ruines qui subsistent sont celles du second édifice probablement construit sur les fondements du premier et à son emplacement initial.

Avant de poursuivre l'histoire du chateau et d'évoquer le passé des familles qui se sont succédées dans son occupation, écoutons les commentaires de M. CHEYLAN notre guide en cette journée du 6 decembre.

L'édifice se présente sous la forme d'un rectangle au sommet aplani. Ses mensurations les plus longues 60 metres par 80 metres environ. Peu de fortifications maconnées, mais surtout des épaulements rocheux remarquablement utilisés. .../...

Au sud du rectangle de construction, une esplanade tenant lieu de jardin permettant de surveiller et de battre les angles morts. Un fossé de 3m 50 de largeur et d'une profondeur à peu près égale entoure la construction. Le fossé franchi par le pont levis (remplacé par un pont à deux arcs) on arrive sous le porche, avec au-dessus cinq embrasures dont chacune est défendue par une Couleuvrine, plusieurs fenêtres sont percées dans la partie supérieure.

A gauche de la porte d'entrée, une tour carrée est accolée à la muraille centrale. La première pièce à gauche était la cuisine. La cheminée possédait unâtre surelevé où des troncs entiers pouvaient brûler. Que reste-t-il de tout l'aménagement intérieur ? de la grande salle aux nombreux trophées de chasse apposés aux murs du lourd bahut, et du siège à haut dossier. C'est dans cette salle que les Seigneurs du lieu rendaient haute et basse justice.

La chapelle se trouvait au fond de la cour exposée au levant, elle était de style ogival, ses ouvertures étaient dit-on garnies de vitraux ramenés d'ITALIE. Toutes les constructions étaient reliées entre elles par une solide muraille. De lourdes tuiles plates pesaient de tout leur poids sur une très belle charpente. Le tout formait une masse homogène, solide, bien comprise et semblait pouvoir défier le temps et les assauts de turbulents voisins. Au nord-Ouest du château à une centaine de mètres se trouvaient les bâtiments agricoles où étaient conservées une partie des récoltes.

À l'Est de la chapelle on aperçoit un peuplier solitaire c'est là que s'élevait le colombier dont la toiture était faite de tuiles vernissées. Cette pièce et ancienne demeure bugiste, qui évoque les vieux Burgs de la vallée du Rhin, méritait bien la visite de ce samedi de décembre. La vue de ses ruines porte à la réflexion.

Il représente un passé revu, mais aussi le travail bien fait, celui des artisans qui l'ont construit pour durer. Ce sont près de 10 siècles d'histoire qui du haut de leurs murs croulants nous ont contempné. Pour terminer parodiant le poète avec lui nous répéterons murailles inanimées avez-vous donc une âme rest...

Evoquons maintenant le passé des familles.

Les générations de BOUVARD se succéderent alors que le BUGEY devint terre française, le seigneur de BEAURETOUR, put se féliciter que son château n'eût pas été rasé par les troupes du trop fameux maréchal BIRON, sous le règne du roi Henri IV rappelons la date de l'annexion du Bugey : 17 janvier 1601.

En 1665, le comte Louis Bertrand de SEYSSEL épousa Hélène fille de Balthazard BOUVARD Seigneur de Beauretour, le château devint par ce mariage propriété de la famille SEYSSEL. Ce premier SEYSSEL de BEAURETOUR, mourut en 1704, son épouse l'année suivante. Christophe de SEYSSEL, leur fils unique hérita du château à leur décès. Marié à noble demoiselle PASSERAT de BOGNES de Silans. Ceux-ci partagerent leur temps entre les châteaux de Beauretour et Cressieu. Christophe décédait en 1730, en laissant 8 enfants dont 4 garçons. Son fils aîné Anthelme Melchior héritier de Beauretour, après sa démission de l'armée donnée en 1735, vint habiter le château avec son épouse née Jacqueline de TURBAUD. Le jeune ménage procéda à l'embellissement de l'édifice. La chasse était le passe-temps du propriétaire des lieux. Cette passion lui valut de nombreux démêlés avec son voisin de RICE Seigneur de SAINT GERMAIN LES PAROISSES. Pour régler les différents l'on fit appel au Roi LOUIS XV qui désigna le Baron de LUYSSAT, pour arbitrer ce conflit né de leur passion commune, la chasse.

Anthelme Melchior, mourut en 1754, son tombeau est encore visible à l'intérieur de la cathédrale de BELLEY. Claude Marie Anthelme, l'aîné des 12 enfants de MELCHIOR après avoir lui aussi quitté la carrière des armes, vint se fixer à BEAURETOUR, vers 1780, il y resta jusqu'à la révolution. Incarcéré à BOURG à la prison Sainte Claire, il en fut libéré par le 9 thermidor. Il regagna BEAURETOUR. Une troupe révolutionnaire venue de BOURG, grossie par un groupe d'habitants de la localité mécontents de l'ancien régime, incendia le Château. Le comte averti à temps put s'échapper. Heureusement les archives furent sauvées par un serviteur fidèle.

Marié à sa cousine Georgette de LUYSSAT, le couple émigra en Suisse et revint à BEAURETOUR après la tourmente révolutionnaire.

.../....

Le Comte mourut en 1824 et son fils aîné Charles Henri en hérita. C'est lui qui décida en raison de grandes difficultés financières de faire enlever toitures et charpentes et de les vendre au plus offrant. Devant les ruines qui subsistent l'on a peine à croire qu'il y a 150 ans déjà que toute vie a quitté la forteresse tout passe et tout fini en ce bas monde.

UNE CONSTRUCTION GALLO-ROMAINE EN PIERRES SECHES
DECOUVERTE à "MALVILLE" COMMUNE DE CREYS PUSIGNIEU (Isère)

par Gérard POUPON Responsable des Fouilles

Dès la fin du mois de janvier 1975, nous avons remarqué quelques substructions d'habitat Gallo-Romain au milieu des travaux de terrassement entrepris par E.D.F. sur une zone de 150 hectares pour la construction de la future centrale nucléaire de Malville sur la commune de CREYS-PUSIGNIEU (Isère).

Malheureusement et malgré nos démarches nous n'avons pas pu faire arrêter les travaux et conserver les nombreux vestiges repérés. Toutefois et après intervention de la circonscription des antiquités historiques Rhône-Alpes, E.D.F. acceptait fin mars de nous donner son accord en tant que propriétaire du terrain.

Le 4 avril 1975 la circonscription nous donnait l'autorisation de fouille de sauvetage pour un nouveau site repéré dans une butte. Ces fouilles de sauvetage ont été faites tous les samedis après-midi, dimanches et jours fériés, seuls jours d'autorisation d'entrée sur le chantier, par des membres du groupe d'études archéologiques et historiques de MORESTEL du 5 Avril 1975 au 27 Juillet 1975. Le mauvais temps a considérablement retardé les travaux. Le travail a comporté principalement, le déblaiement d'un habitat gallo-romain et la mise à jour des structures restantes, avec fouilles des différentes couches.

NOUS TENONS A REMERCIER :

- Monsieur Michel COLARDELLE Conservateur adjoint du musée Dauphinois et correspondant de la circonscription des antiquités Historiques Rhône-Alpes, pour ses précieux conseils et encouragements, et également pour sa visite pendant les travaux.

- Les Fouilleurs bénévoles :

Martine BONNARD

Michel DECHAUME

Ghislaine POIRIER

Pierre POIRIER

Geneviève POUPON

I DESCRIPTION DES VESTIGES

Sa Situation : Le site fouillé est situé sur une butte morainique et il est orienté nord-est face au Rhône dont il est distant que de quelques centaines de mètres. Il se trouve à une altitude réelle de 217 mètres, lieu-dit "le Clef" parcelle cadastrale N° 185 sur le plan de la commune de CREYS PUSIGNIEU, section A feuille N° I mise à jour en 1972. La couche géologique est composée de sable, graviers, galets et elle est surmontée d'une couche arable de 45 centimètres.

Les SUBSTRUCTIONS : Elles étaient encore enfouies au moment où nous avons commencé les travaux et ce n'est qu'après plusieurs jours de fouilles que celles-ci ont apparues. Il s'agit probablement d'une construction rectangulaire dont il ne reste malheureusement qu'une petite partie. En dégagant une partie extérieure de l'habitat nous nous sommes aperçus que la face externe du mur est grossière, alors que la face interne est bien appareillée ce qui laisserait penser que la construction a été faite en s'appuyant contre la butte. Tous les murs ont été construits en pierres sèches, sans aucun ciment. Toutefois un enduit blanc sur

ement de chaux, et dont certains morceaux sont recouverts d'une peinture rouge et trouvés en quantité importante au milieu de la démolition, pourrait laisser penser que la face interne de la construction était recouverte de cet enduit. Une grosse pierre ronde taillée grossièrement et trouvée au niveau du sol aurait pu servir pour soutenir un poteau de bois et peut être la charpente. Il est intéressant aussi de remarquer qu'une partie des pierres est croisée aux angles pour rendre la construction plus solide.

La STRATIGRAPHIE : Pour mieux la comprendre et l'étudier nous l'avons divisée en deux parties.

- La STRATIGRAPHIE DE LA BUTTE contre laquelle s'appuyait la construction et qui a déjà été décrite plus haut.

- LA STRATIGRAPHIE à l'INTERIEUR DU SITE Elle est bien différente, car nous avons des couches de terre de couleur plus ou moins foncée, nous trouvons des couches d'incendie assez basses, ainsi qu'une grande couche de terre, de pierres et de tuiles provenant de la destruction de cet habitat.

II MOBILIER

Malgré une petite surface de fouille, il est intéressant de constater que le mobilier est assez abondant (surtout en céramiques) toutefois il est regrettable qu'aucune monnaie n'ait été trouvée dans cette construction. Nous nous contenterons ci-dessous de décrire le mobilier trouvé par catégorie.

- Les CERAMIQUES Il faut d'abord noter la quantité abondante de morceaux de jarres, différents types de céramique sigillée, poterie commune, morceau d'amphore ec

- LES CONTREPOIDS DE LUTIER à TISSER Ceux-ci sont particulièrement nombreux puisque nous en avons trouvé treize, dont plusieurs portaient le nom du fabricant "BILLICUS". Sur un seul de ceux-ci la signature est très apparente.

- LES OSSEMENTS ALIMENTAIRES Essentiellement ossements de lapin; cependant quelques ossements d'oiseaux.

- LES METAUX Il s'agit surtout des clous, dont un en " T " ceux-ci sont en fer forgé et pour la plupart de taille assez grande. Ils pourraient être des clous de charpente.

- DIVERS Un petit silex taillé a été trouvé au milieu de la construction, ainsi que quelques os taillé dont nous n'avons pu déterminer avec certitude l'utilisation. Il faut noter également quelques morceaux de verre.

III INTERPRETATION Il s'agit vraisemblablement d'un édifice dont la construction est semi-enterrée. La partie restante que nous avons fouillée a pu être utilisée comme cave, atelier, sous sol. Nous formons ici trois hypothèses.

a) l'édifice n'a pas d'étage supérieur il est semi-enterré dans la butte, il a pu servir d'entrepot, d'atelier.

b) l'édifice fait partie d'une habitation, il possède un étage supérieur donnant directement accès au niveau du champ, le sous-sol fait fonction de cave ou d'atelier

c) l'édifice est une cave ou un réduit, mais celui-ci n'est pas attenant à la villa dont il dépend.

La datation de l'édifice nous a posé quelques problèmes, puisque aucune monnaie n'a été trouvée au cours de la fouille. Toutefois nous avons pu quand même repérer deux couches principales, correspondant à deux occupations différentes.

- dans la première couche la plus superficielle, la céramique sigillée, claire, luisante, pourrait bien appartenir à la période des IIIe et IV siècles.

- dans la deuxième couche, beaucoup plus profonde, nous avons trouvé de la céramique sigillée de la GRAUFESENQUE probablement de l'époque Flavienne. Entre ces deux principales couches, il est possible qu'il y ait eu des niveaux intermédiaires, mais ceux-ci n'étaient absolument pas déterminants la zone fouillée étant trop réduite.

Il faut noter que cet édifice a dû être détruit par le feu, car tout au long des travaux nous avons retrouvé des couches d'incendie ainsi que de nombreux morceaux de bois brûlés et matériels noircis.

CONCLUSION

Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions concernant cet habitat, nous pouvons seulement pour l'instant formuler des hypothèses sur la destination de celui-ci. Toutefois ce genre de construction originale mérite d'être étudiée. Il est regrettable que malgré une intervention rapide, nous n'ayons pu sauver qu'une partie minime d'un ensemble qui a été volontairement détruit par des entreprises travaillant pour le compte d'un service public E.T.F.

N.B. Des diapositives ont été faites pendant les fouilles, celles-ci pourront vous être projetées à l'occasion d'une réunion débat.

DIZIMIEU - LE CHATEAU (1) Visité en 1974

Les Dizimieu (DISIMIEU à l'origine) avaient des possessions où étaient apparentés à et aux SAINT JULLIN, LE CHAFFAT, AGNIERES, FRONTONAS, SAINT BERON et JONAGE. Le véritable nom de cette famille est MARTIN.

La terre de DISIMIEU avait appartenu avec celles d'ENTOILLES où ANTOUILLET (2) à HUMBERT de LORAS, lequel avait épousé Catherine fille d'AMBLARD de BEAUMONT (en GRAISIVAUDAN et TRIEVES) du TOUVET. De Béatrix ALLEMAND il eut 2 fils qui firent leur mère héritière vers 1350. Celle-ci laissa 2 terres à Francois de BEAUMONT son frère, marié avec Polie de CHABRILLAN et celui-ci les transmit à HUMBERT de BEAUMONT premier du nom, seigneur d'ANTICHAMP PELLAFOL son fils aîné. HUMBERT de BEAUMONT eut neuf enfants de GUILLEMETTE Françoise des ALYMES. L'une de ses filles épousa Claude MARTIN, fils de noble Jean MARTIN et d'une Dame ? nommée FLEURIE. Ce Jean MARTIN descendait d'HERCULE Gentilhomme de CREMIEU et vivait dans la seconde partie du 14e siècle. Il acquit par échange la terre de DIZILIEU en 1455, sa Postérité en prit le nom. Antoine MARTIN qui s'illustra aux guerres d'Italie sous LOUIS XII est simplement nommé Antoine de DISIMIEU dans son testament de 1542. Son fils épousa Claude de CLERMONT, fille de PHILIBERT de CLERMONT, seigneur de VAULSERRE et SAINT BERON et mérita en 1548, le collier de l'Ordre du Roi; César de DIZIMIEU son fils fut conseiller d'Etat en 1611, Chevalier de l'Ordre du Saint Esprit en 1613, Maréchal de Camp en 1615 et gouverneur de VIENNE. Ce fut le grand homme de la famille. Il défendit MORESTEL contre les troupes Huguenotes. Il épousa en 1598 Marguerite de BUDOS et devint par cette alliance, l'oncle du Connétable de MONTMORENCY. JEROME de DIZIMIEU son fils, fut grand maître des Eaux et Forêts du DAUPHINE, Bailli du VIENNOIS et gouverneur de VIENNE. Il avait eu plusieurs frères, mais un seul qui avait embrassé l'état ecclésiastique lui survécut. Il vivait en 1671. La branche aînée éteinte, la branche cadette des SAINT BERON hérita du comté de DIZIMIEU.

Il fut successivement la propriété des COMTES, LOUIS ANGELIQUE et FRANCOIS de DIZIMIEU, puis il entra par suite de mariage de l'héritière du COMTE dans la famille CHAPONAY SAINT BONNET. Cette famille alliée aux CLERMONT, GROSLEE, LA POYPE, LORAS VIRIEU PAPETIERE, BUDOS et VENICE ? a donné plusieurs chevaliers à l'ordre de MALTE entr'autres ANTOINE qui fut commandeur de VILLENEUVE et Procureur Général de son Ordre, auquel il rendit de grands services. ANTOINETTE fut Abbessse de BLIE, en BUGEY en 1518 et CLAUDINE le fut en 1557

(1) DIZIMIEU : CANTON de CREMIEU

Ce texte nous avait été aimablement communiqué par le regretté Monsieur DONCIEUX qui était membre du Comité directeur d'Evocations.

(2) ANTOUILLET Ancienne maison forte de PANOSSAS du mandement de VEYSSILLIERE

N.B. Vous trouverez des notes complémentaires sur DIZIMIEU dans le prochain bulletin.